

“Les nommés Landron et l’Archevêque, deux des meilleurs habitants de Québec, ont commencé un établissement considérable pour faire de la brique, de la tuile et des pots de terre, ce qui serait très utile au pays, mais les ouvriers leur manquent, les meilleurs tuiliers étant morts. Monseigneur est supplié de vouloir bien ordonner au sieur de Lombary, commissionnaire de Marine à Bordeaux, d’engager deux tuiliers, deux briquetiers et deux potiers, et de les faire embarquer sur le premier navire qui viendra en ce pays, afin qu’ils puissent travailler la même année ; si Monseigneur ne veut point faire la libéralité de cette dépense elle se pourra prendre sur les fonds qui seront destinés pour ce pays.” (1)

La briqueterie ou tuilerie des sieurs Landron et Larchevêque s’élevait sur la rive gauche du ruisseau Lairet. Elle était à quelques arpents de la maison domaniale que les Jésuites avaient fait bâtir sur leur seigneurie de Notre-Dame des Anges. Elle est indiquée sur le plan de Québec et ses environs fait par Villeneuve en 1690.

Nous ignorons combien d’années la briqueterie de MM. Landron et Larchevêque fut en exploitation. Elle disparut peu après 1700, croyons-nous.

En 1728, M. Gaspard Adhémar de Lantagnac, officier dans les troupes, neveu du gouverneur de Vaudreuil, demandait l’aide du roi pour établir une tuilerie près de Québec. Le roi se montra favorable à ce projet et ordonna d’accorder passage aux ouvriers que M. de Lantagnac faisait venir de France pour travailler à sa tuilerie.

Le 25 octobre 1729, MM. de Beauharnois et Hocquart écrivaient au ministre de Maurepas :

“Nous avons fait savoir au sieur de Lantagnac qui a fait l’établissement d’une tuilerie à une lieue au-dessus et du même côté que Québec que vous accorderiez, Monseigneur, le passage aux deux ouvriers dont il a besoin lorsque la personne qu’il chargera du soin de les envoyer, vous le demandera.” (2)

---

(1) Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 10.

(2) Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 51.